



L'EEAP

L'Établissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés

L'EEAP en 30 secondes

Un **EEAP — Établissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés** — est un établissement médico-social qui accompagne des enfants et adolescents en situation de polyhandicap. Le polyhandicap correspond à des perturbations graves, multiples et évolutives qui affectent notamment les capacités motrices, perceptives, cognitives et relationnelles et entraînent une situation d'extrême vulnérabilité.

L'EEAP doit donc faire fonctionner ensemble des dimensions qui peuvent difficilement être séparées : **soins, accompagnement éducatif, communication, éveil, apprentissages, rééducation, alimentation, mobilité, confort, participation et vie sociale.**

L'orientation vers un EEAP est décidée par la **CDAPH**, après évaluation par la MDPH.

Fin 2022, la France comptait environ **190 établissements**, proposant **5 490 places** et accompagnant **5 560 enfants et adolescents**.

Mais derrière ces chiffres, l'enjeu est surtout de permettre à chaque jeune **d'entrer en relation avec son environnement, d'exprimer autant que possible ses choix, de développer ou préserver ses capacités et de participer à la vie qui l'entoure.**

Mise à jour : 29/08/2026





Mais au fait, c'est quoi un EEAP ?

Le mot **polyhandicap** pourrait laisser penser qu'il désigne simplement l'addition de plusieurs handicaps. La réalité est beaucoup plus complexe.

Le Code de l'action sociale et des familles décrit le polyhandicap comme résultant d'un dysfonctionnement cérébral précoce ou survenu au cours du développement, entraînant des perturbations graves, multiples et évolutives des fonctions motrices, perceptives, cognitives et de la construction des relations avec l'environnement. Ces situations sont associées à une **extrême vulnérabilité physique, psychique et sociale**.

Cette définition permet de comprendre la particularité d'un EEAP : les différents besoins d'un enfant ne peuvent généralement pas être traités indépendamment les uns des autres.

Une difficulté motrice peut influencer la possibilité de communiquer. Une mauvaise installation peut empêcher de participer à une activité. La fatigue liée à un soin peut modifier les capacités d'attention. Des difficultés de déglutition peuvent transformer le repas en un véritable temps d'accompagnement et de soins. Une douleur difficile à exprimer peut se manifester par un changement de comportement que les professionnels doivent savoir repérer.

L'accompagnement vise ainsi simultanément **le développement de la communication et de la relation, l'éveil sensoriel et intellectuel, le maintien ou le développement des capacités motrices, les soins, les apprentissages possibles, le confort et la participation à la vie sociale**.

L'EEAP est donc bien davantage qu'un lieu où seraient juxtaposés soins et accompagnement éducatif : **c'est un environnement dans lequel chacun de ces éléments doit être pensé avec les autres**.

Comment les EEAP sont-ils apparus ?

L'histoire des EEAP s'inscrit dans celle de l'éducation spécialisée et de la reconnaissance progressive des besoins spécifiques des enfants présentant des handicaps particulièrement complexes.

Au cours du XXe siècle se développent progressivement des établissements spécialisés pour les enfants qui ne trouvent pas de réponse adaptée dans le système scolaire ou sanitaire classique. Comme pour les futurs IME et IEM, leur organisation est longtemps encadrée par les anciennes annexes XXIV de la réglementation sanitaire et sociale.

La **loi du 30 juin 1975** constitue une étape majeure dans la reconnaissance des droits des personnes handicapées et dans l'organisation du secteur médico-social.

En **1989**, la réglementation distingue plus précisément les différentes catégories d'établissements. L'ancienne **annexe XXIV ter** est spécifiquement consacrée aux établissements accueillant les enfants et adolescents polyhandicapés, tandis que les annexes XXIV et XXIV bis concernent respectivement les déficiences intellectuelles et motrices.

La **loi du 11 février 2005** renforce ensuite les principes de compensation, de participation et de scolarisation. Le regard porté sur l'enfant évolue progressivement : ses besoins de soins restent essentiels, mais ils ne peuvent résumer son projet de vie.

La définition juridique du polyhandicap a elle-même continué à évoluer, notamment avec son inscription dans le Code de l'action sociale et des familles en **2017**.

Cette histoire accompagne une transformation importante : **ne plus regarder uniquement ce que l'enfant ne peut pas faire, mais rechercher les conditions lui permettant de communiquer, de participer, d'apprendre et d'exercer autant que possible ses choix**.



Quel poids représentent les EEAP ?

Quelques chiffres pour comprendre



L'EEAP représente une catégorie beaucoup moins nombreuse que l'IME : à la même date, la France comptait environ **1 380 IME** et **140 IEM**.

Mais le nombre relativement limité de places ne doit pas masquer l'**intensité de l'accompagnement** nécessaire. Les établissements pour enfants polyhandicapés mobilisent environ **111 équivalents temps plein pour 100 places**, ce qui illustre l'importance des moyens humains nécessaires autour de chaque jeune.

Entre 2006 et 2022, le nombre d'établissements est resté globalement stable, tandis que le nombre de places progressait d'environ **9 %** et le nombre de jeunes accompagnés d'un peu plus de **10 %**.

Les modalités d'accueil peuvent être diverses : externat, accueil de jour, internat complet ou séquentiel notamment. **Être accompagné par un EEAP ne signifie donc pas nécessairement y vivre en permanence.**

Qui vit en EEAP ?

Il n'existe évidemment pas un profil unique d'enfant ou d'adolescent polyhandicapé.

Les jeunes accompagnés présentent des **déficiences graves et multiples** qui peuvent affecter très fortement la mobilité, la communication, la cognition, la perception et la relation à l'environnement. Ils peuvent également présenter des troubles associés nécessitant une surveillance médicale, des soins réguliers ou des adaptations importantes de la vie quotidienne.

Certains enfants utilisent un fauteuil roulant et nécessitent une aide complète pour les déplacements et les changements de position. Certains communiquent par le regard, les expressions du visage, des gestes, des vocalisations ou des outils de communication alternative et améliorée. D'autres peuvent disposer de capacités motrices ou relationnelles différentes.

L'alimentation peut nécessiter des adaptations importantes. La douleur, la fatigue, les troubles respiratoires, les crises d'épilepsie ou les difficultés de déglutition peuvent également influencer très concrètement le déroulement d'une journée.

Mais ces besoins importants ne doivent pas conduire à regarder l'enfant uniquement à travers ses déficiences.

Ne pas parler ne signifie pas ne pas communiquer. Ne pas pouvoir réaliser seul une activité ne signifie pas ne pas pouvoir y participer. Et avoir besoin d'une aide importante ne signifie pas ne pas avoir de préférences, d'envies ou de choix.

C'est précisément tout l'enjeu de l'accompagnement en EEAP : **identifier et rendre visibles les capacités parfois discrètes par lesquelles chaque jeune entre en relation avec son environnement.**



Que se passe-t-il derrière la porte ?

Une journée en EEAP permet probablement, là encore, de mieux comprendre son fonctionnement qu'un organigramme.

Un professionnel accompagne l'installation d'un enfant dans son fauteuil pendant qu'un autre prépare un temps de communication. Ailleurs, une séance de kinésithérapie précède une activité sensorielle. Un repas nécessite une installation particulière et une vigilance importante autour de la déglutition. Une infirmière réalise un soin. Une équipe observe un changement inhabituel de comportement et cherche à déterminer s'il traduit une douleur, une fatigue ou un inconfort.

Dans le même temps, il faut organiser les transports, les appareillages, les rendez-vous médicaux, les traitements, les repas, les temps de repos, les activités, la scolarisation, les projets personnalisés et les échanges avec les familles.

La journée ne peut donc pas être découpée simplement entre « **temps éducatifs** » et « **temps de soins** ». Une bonne installation peut rendre possible une activité. Un soin peut devenir un moment de relation. Un repas peut être simultanément un temps de vigilance médicale, d'apprentissage, de communication et de plaisir.

Les grandes fonctions



Et c'est probablement l'une des particularités les plus fortes de l'EEAP : **rendre possible une activité apparemment simple peut nécessiter la coordination de nombreuses compétences et de nombreux moyens.**

Qui paie l'EEAP ?

Les EEAP appartiennent au secteur médico-social du handicap de l'enfant. Leur financement relève de l'**Assurance maladie**, sous le pilotage et la tarification des agences régionales de santé.

Pour les familles, l'accompagnement ne correspond donc pas au paiement d'un hébergement comparable à celui rencontré dans certains établissements pour adultes ou personnes âgées.

L'admission en EEAP s'inscrit dans une orientation décidée par la CDAPH, après évaluation de la situation et des besoins par l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH. L'admission est ensuite prononcée par l'établissement, notamment dans la limite des places disponibles.

Mais, comme pour les autres établissements pour enfants, le financement de l'EEAP ne suffit pas à organiser l'ensemble du parcours. L'établissement doit travailler avec de nombreux acteurs : professionnels de santé, établissements hospitaliers, équipes spécialisées, Éducation nationale, transports adaptés, fournisseurs d'appareillage et d'aides techniques, MDPH, autres établissements et services médico-sociaux.

Dans l'EEAP, cette coordination prend une importance particulière parce qu'**une modification dans une seule dimension de l'accompagnement peut avoir des conséquences sur toutes les autres.**



Trois situations pour comprendre

Situations fictives construites à des fins pédagogiques

Léa, 7 ans : communiquer sans parler



Léa ne parle pas et ses possibilités motrices sont très limitées. Pourtant, ses parents et les professionnels savent qu'elle réagit différemment selon les personnes, les musiques ou les activités qui lui sont proposées. Son regard, certaines mimiques et de légers mouvements permettent progressivement de mieux identifier ce qu'elle apprécie, refuse ou anticipe. L'équipe travaille avec elle différentes modalités de communication afin de rendre ses réponses plus facilement compréhensibles.

Pourquoi l'EEAP ?

Parce que communiquer ne signifie pas nécessairement parler. L'accompagnement consiste aussi à **repérer, comprendre et développer les moyens par lesquels Léa peut agir sur son environnement et faire connaître ses préférences.**

Tom, 13 ans : parfois, participer demande beaucoup d'organisation

Tom utilise un fauteuil roulant et nécessite une aide importante pour la plupart des actes de la vie quotidienne. Il présente également des troubles de la déglutition et se fatigue rapidement.

Il aime particulièrement les activités musicales réalisées avec les autres jeunes. Mais pour y participer, il faut tenir compte de son installation, de son repas, de ses soins, de ses temps de repos, du transport et de sa fatigabilité.



Pourquoi l'EEAP ?

Parce que l'objectif n'est pas seulement que chacun des besoins de Tom reçoive une réponse. Il faut réussir à **organiser ces réponses entre elles pour qu'elles lui permettent encore de participer à ce qui compte pour lui.**

Sarah, 18 ans : devenir adulte sans rompre le parcours



Sarah est accompagnée depuis plusieurs années en EEAP. Ses besoins de soins et d'accompagnement restent importants, mais son passage vers l'âge adulte doit désormais être préparé.

Sa famille et l'équipe recherchent une solution permettant de poursuivre l'accompagnement avec une intensité adaptée à ses besoins. Cette transition suppose de transmettre une connaissance très fine de ses habitudes, de ses modes de communication, de ses signes d'inconfort et de ce qui contribue à son bien-être.

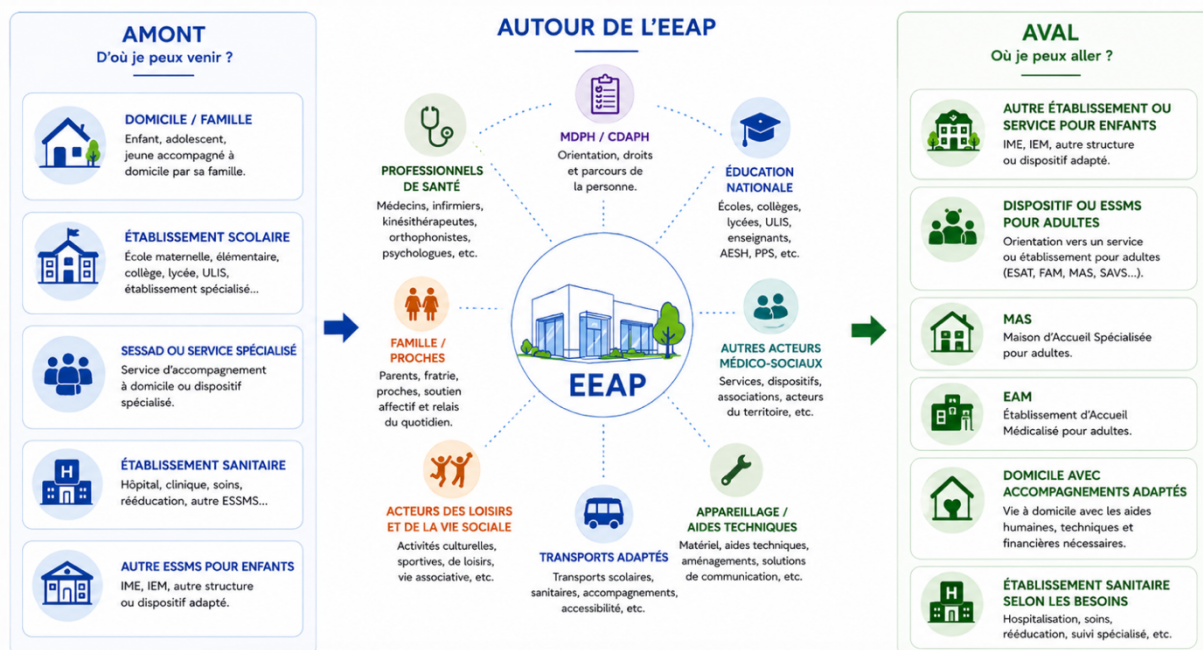
Pourquoi continuer à parler d'EEAP ?

Parce que préparer l'âge adulte ne consiste pas simplement à trouver une place dans un autre établissement. Il faut **organiser la continuité d'un accompagnement construit parfois pendant de nombreuses années autour d'une connaissance très fine de la personne.**



Où se situe l'EEAP dans le parcours ?

Il n'existe pas un parcours unique conduisant à l'EEAP



Le parcours n'est évidemment pas nécessairement linéaire. Les réponses peuvent se succéder, se combiner ou évoluer selon l'âge, les besoins de soins, le projet du jeune et les possibilités disponibles sur le territoire.

IEM, IME, EEAP : quelles différences ?

Sur le terrain, les trois sigles peuvent facilement être confondus. Ils concernent tous des enfants et adolescents en situation de handicap et associent, à des degrés différents, accompagnement éducatif, apprentissages, soins et vie quotidienne. Mais leur spécialisation n'est pas identique.

	IEM INSTITUT D'ÉDUCATION MOTRICE	IME INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF	EEAP ÉTABLISSEMENT POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS POLYHANDICAPÉS
Spécialisation	Déficience motrice	Déficience intellectuelle	Polyhandicap
Enjeu caractéristique	Articuler handicap moteur, rééducation, apprentissages et autonomie	Développer apprentissages, autonomie et participation	Organiser un accompagnement global face à des déficiences graves associées
Scolarité	Selon capacités et PPS	Selon capacités et PPS	Adaptée aux possibilités et modes de communication
Soins / rééducation	Importants selon les conséquences de la déficience motrice	Selon les besoins et troubles associés	Très présents compte tenu de la complexité des besoins
À retenir	Le moteur est au premier plan.	L'intellectuel est au premier plan.	Le polyhandicap structure l'accompagnement.

Cette comparaison reste volontairement pédagogique. Les frontières ne décrivent pas à elles seules la situation d'un enfant : **plusieurs déficiences peuvent être associées et c'est l'évaluation globale des besoins qui guide l'orientation.**



L'EEAP est-elle encore seulement un établissement ?

Pendant longtemps, les réponses aux besoins particulièrement complexes des enfants polyhandicapés ont été largement organisées autour d'établissements capables de réunir au même endroit les compétences éducatives, médicales, paramédicales et sociales nécessaires.

Cette fonction reste essentielle. **La complexité des besoins rend particulièrement importante la capacité à coordonner de nombreux professionnels et équipements autour du jeune.**

Mais l'EEAP évolue lui aussi dans un environnement qui cherche davantage à inscrire l'enfant dans les différents espaces de la vie ordinaire.

La scolarisation en fournit une illustration particulièrement intéressante. Parmi les enfants de 6 à 15 ans accompagnés en EEAP, environ 40 % sont scolarisés en 2022, contre environ 15 % en 2010. La progression est donc considérable, même si la majorité des jeunes de cette tranche d'âge reste encore non scolarisée et si les modalités de scolarisation sont souvent fortement adaptées.

Cette évolution invite à déplacer progressivement la question. Il ne s'agit plus seulement de demander : « **De quoi avons-nous besoin à l'intérieur de l'EEAP ?** », mais aussi : « **Quelles conditions devons-nous réunir pour permettre à cet enfant d'accéder davantage aux différents espaces de la vie ?** »

La réponse n'est évidemment pas simple. Un déplacement, quelques heures à l'école, une sortie ou une activité extérieure peuvent nécessiter des transports adaptés, du matériel, des soins, une installation particulière, des professionnels disponibles et une coordination importante.

L'ouverture ne peut donc pas être évaluée uniquement au nombre d'activités réalisées hors de l'établissement. **Elle se mesure aussi à la capacité de l'organisation à rendre réellement accessibles des environnements qui ne le seraient pas spontanément.**

L'évolution de l'EEAP n'est probablement pas de devenir moins spécialisé. Elle consiste plutôt à déterminer **comment une expertise très spécialisée peut permettre au jeune de vivre dans des environnements plus diversifiés.**

Ce qu'il faut retenir

LE POLYHANDICAP N'EST PAS SIMPLEMENT L'ADDITION DE PLUSIEURS HANDICAPS.

Il correspond à des situations complexes dans lesquelles les dimensions motrices, cognitives, perceptives, relationnelles et médicales sont profondément imbriquées.

NE PAS POUVOIR FAIRE SEUL NE SIGNIFIE PAS NE PAS POUVOIR PARTICIPER.

Communication, installation, aides techniques et accompagnement humain peuvent permettre à un enfant d'exprimer des préférences, de faire des choix et de prendre part à la vie qui l'entoure.

EN EEAP, UNE ACTION APPAREMMENT SIMPLE PEUT MOBILISER UNE ORGANISATION TRÈS COMPLEXE.

Se déplacer, manger, communiquer, participer à une activité ou aller à l'école peuvent nécessiter la coordination de nombreux professionnels, moyens et compétences.



Regard Fluxiens

Et si certaines grandes réussites étaient presque invisibles ?

Un EEAP pourrait facilement être regardé à travers ce qui est immédiatement mesurable : le nombre de soins réalisés, les séances de rééducation, les activités proposées, les objectifs du projet personnalisé ou encore les temps de scolarisation.

Mais une grande partie de ce qui compte réellement dans la journée d'un enfant polyhandicapé est parfois beaucoup plus difficile à voir.

Un regard qui permet enfin de comprendre un choix. Une installation différente qui diminue l'inconfort. Quelques minutes supplémentaires pendant lesquelles un jeune peut participer à une activité avec les autres. Un professionnel qui repère qu'une attitude inhabituelle traduit probablement une douleur. Un repas qui se déroule mieux. Une sortie devenue possible parce que le transport, le matériel, les soins et les horaires ont enfin été coordonnés.

Pris séparément, chacun de ces événements peut sembler minuscule. **Pour la personne concernée, il peut pourtant transformer très concrètement sa journée.**

C'est ici que le regard Fluxiens interroge notre manière d'évaluer l'accompagnement. Plus les besoins d'une personne sont importants, plus nous risquons de mesurer la qualité à travers ce que l'organisation produit autour d'elle : actes, soins, séances, activités, projets, réunions.

Or la véritable question pourrait être différente : **qu'est-ce que toute cette organisation rend effectivement possible pour elle ?**

Car la performance d'un EEAP n'est probablement pas seulement de réussir à coordonner une organisation extrêmement complexe. Elle est de faire en sorte que cette complexité reste, autant que possible, **du côté de l'organisation et non du côté de l'enfant.**

Un jeune ne devrait pas avoir à s'adapter en permanence à la succession de nos horaires, de nos soins, de nos professionnels et de nos contraintes pour pouvoir participer à sa propre journée.

La question Fluxiens pourrait alors être : savons-nous reconnaître comme une grande réussite ce qui, vu de l'extérieur, ressemble parfois à un tout petit changement ?



Sources principales

- **LÉGIFRANCE — Code de l'action sociale et des familles, articles D.312-83 à D.312-97** - Cadre réglementaire des établissements et services accompagnant les enfants et adolescents polyhandicapés : public accompagné, suivi médical, communication, éveil sensori-moteur et intellectuel et recherche d'une autonomie optimale. [Consulter le Code de l'action sociale et des familles](#)
- **LÉGIFRANCE — Article D.312-83 du Code de l'action sociale et des familles** Texte réglementaire central pour caractériser l'accompagnement des enfants et adolescents polyhandicapés et les techniques spécialisées nécessaires à leur accompagnement. [Consulter l'article D.312-83](#)
- **DREES — Le handicap en chiffres, édition 2024** - Source de référence pour le poids des EEAP et l'évolution de l'offre médico-sociale : **190 établissements, 5 490 places et 5 560 jeunes accompagnés fin 2022**. [Consulter « Le handicap en chiffres – édition 2024 »](#)
- **DREES — 174 000 enfants et adolescents handicapés sont accompagnés par des structures dédiées fin 2022** - Étude issue de l'enquête ES-Handicap 2022 permettant de documenter les personnes accompagnées, les établissements et services, ainsi que l'évolution de l'offre depuis 2006. [Consulter l'étude DREES](#)
- **DREES — Jeunes handicapés : près des deux tiers des 6-15 ans accompagnés sont scolarisés en milieu ordinaire fin 2022** - Source utilisée pour documenter les modalités de scolarisation des jeunes accompagnés en EEAP et leur évolution entre 2010 et 2022. [Consulter l'étude DREES sur la scolarisation](#)

Pour aller plus loin ...

Ce Focus n'est qu'une porte d'entrée.

Sur le Campus des Fluxiens, poursuivez votre exploration avec d'autres Focus consacrés aux structures, aux métiers, aux dispositifs, aux instances, aux pratiques et aux outils qui composent notre environnement.

Découvrez également nos articles pour décrypter l'actualité et regarder ce qui se fait ailleurs, nos Dossiers du mois pour approfondir une question de terrain, ainsi que nos Univers pour apprendre, expérimenter et évaluer vos connaissances.

Parce que mieux comprendre son environnement, c'est aussi mieux comprendre les décisions que l'on prend chaque jour.

Continuez à explorer, comprendre, partager, agir et progresser sur le Campus des Fluxiens.

→ lecampusdesfluxiens.fr

